

§ II- LETTRES, N°271

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°29

A MADAME PIRON, N°29

†
D.
J.M.J.

Barèges, 13 Juillet 1863.

Madame,

Je ne-~~v~~ n'aurais peut être pas répondu si aussi promptement à votre excellente lettre si je n'avais eu à vous annoncer une nouvelle bien triste. Notre bon Père Prieur de S. Maximin, qui avait eu tant de bontés pour mon Père et pour moi et qui lui avait fait tant de bien, vient de mourir d'une manière à peu près inattendue. ~~a~~ Après quelques jours de fièvre et après avoir causé quelques instants il a prié le frère qui le veillait de se retirer un peu pour le laisser dormir. C'était pendant le Chant du Salve Regina qui se fait tous les soirs au Couvent, après Complies. Quelque temps après le frère revient près de son lit et le trouve endormi, mais il s'était doucement endormi dans le Seigneur. Toute la ville s'est transportée dans notre chapelle, auprès de son corps exposé, on lui faisait toucher des chapelets et des médailles. Puis tout le peuple, le Clergé, les Confréries et la Musique de la ville ont traversé les rues, en Deuil, accompagnant le corps de notre bon Père, que tous aimaient. Au sortir de la ville, son corps a été déposé dans une voiture de deuil et transporté à la St^e Baume, aux pieds de la forêt. Toute la communauté l'y a accompagné à pied. On l'a enterré le front tourné vers la St^e Grotte. ~~il-éte~~ Quelques mois avant, au jour de ~~sa~~ ma 2^{me} Messe, il était là avec nous, avec toute la communauté, plein de vie et d'une santé qui semblait de fer. O Vanité des Vanités. et tout est vanité hors aimer Dieu et le servir. Priez bien pour lui et pour nous. C'est une grande perte pour S. Maximin et p. notre Ordre. Cette mort



est survenue le 30 Juin.

L'Oeuvre du Mont d'Ore, me paraît belle, utile, mais fort difficile à réaliser. Pour ce qui nous touche je suis assuré d'avance que nos supérieurs ne pourraient pas accepter. Nous manquons d'ouvriers, ~~et~~ je veux dire de Pères, dans toutes nos maisons; on n'en acceptera pas d'autres de quelque temps, et de plus nos traditions demandent que nous ne nous établissons autant que possible qu'au sein des grandes villes. Prêcher des missions ou des retraites au Mont d'Or, c'est tout ce qu'ils pourraient accepter.

Il n'y a pas nécessité qu'un second prêtre reçoive les pouvoirs de recevoir à la Milice Angélique. Cependant s'il le désire, il peut les demander au T.R. Père Provincial, mais il doit faire lui-même cette démarche. Il ne convient pas, sans nécessité, que nous sollicitons nous-même cette chose pour d'autres.

Il est une chose qu'on ne dit pas dans la brochure de Lourdes au sujet de l'oeuvre de M. l'abbé Cestac. C'est que ses Bernardines ont été primitivement et sont encore en grand nombre des filles repenties qui retirées du fond du vice ont embrassé courageusement cette vie rude à la vérité, mais aussi où les grâces sont des plus abondantes et les rechûtes impossibles. Vous serez heureuse peut être de savoir ces détails. Néanmoins il est des personnes très-pures et très pieuses et même de familles qui embrassent cette vie et se mêlent à ces pauvres Madeleines par humilité et amour de la pénitence et de la Contemplation.

Vous me parlez de votre jeune personne Orpheline. Je ne sais si j'ai bien compris, mais vous voulez parler sans doute de la Jeune institutrice de votre fille? N'est ce pas cela? Vous dites qu'il faudrait pour elle un homme religieux et bon, un peu âgé. Mais pensez-vous qu'une ~~cette~~ dernière condition ne lui déplairait pas beaucoup. Si elle devait accepter un homme bien plus âgé qu'elle, de quelle condition devrait être cet homme, pour ne pas être trop déplacé avec elle? J'avais lu, sans y prendre garde, ce que vous me dites à ce sujet; ~~et~~ je trouvais même assez plaisant que vous m'entretenez de ces choses comme si je pouvais vous aider sur cela en quoi que ce soit, et voilà que hier, au lieu de m'endormir, j'ai été poursuivi assez longtemps par le souvenir d'un homme que j'ai beaucoup connu, très-bon, très-religieux, ayant hésité longtemps entre la vie religieuse et le mariage, n'ayant pris ni l'un ni l'autre: l'un, parce qu'il ne se voit pas suffisamment appelé; l'autre parce qu'il a toujours craint de ne pas trouver dans les per-



sonnes qu'on lui présentait, ~~ses~~ les qualités morales et ~~p~~ religieuses qu'il désirait avant tout. Il n'a pas reçu beaucoup d'éducation, mais il est intelligent et aime à lire. Il a gagné une ~~assez~~ bonne ~~p~~ aisance ~~à~~ en exerçant par lui-même et par des ouvriers la profession de plâtrier, et il la continue, pour donner un aliment à son activité. Je pense le revoir à la fin du mois; je ne lui dirai rien bien entendu avant de savoir votre avis à cet égard.-Quelle est l'état pécuniaire de cette jeune personne?. Il pourrait, je pense, se passer d'une forte dot; mais sans doute aussi, il ne serait pas ce qu'il faudrait et ce que voudrait cette jeune personne.

Je recommande très-instamment à vos pr(-)ères un très-bon, horriblement éprouvé par des peines in(-)é-rieures et très exposé à perdre peu à peu ou la vie ou la ra(---)n, si Dieu ne lui vient vite en aide.

Connaissez-vous quelque maison de retraite ou, sans ~~être-religieux-et~~ embrasser la vie religieuse proprement dite un homme du monde pourrait se retirer, ~~ee~~ à titre de pensionnaire, payant ses dépenses, et s'occupant alternativement de lectures ou d'études et de travaux agricoles, mais où il ne serait entouré que d'hommes sérieux et surs qui pussent le pousser à Dieu par leurs conseils et leurs exemples.

A Dieu, Madame et ma soeur, ~~et-voez-ve~~ Je vous bénis du fond du coeur, vous et les vôtres, en N. S.

fr. M. Jean-Joseph

